



MOTION DE L'ASSOCIATION SEINE-MOSELLE-RHÔNE

Assemblée Générale
Salle Gaston Monnerville,
Palais du Luxembourg, Paris, le mercredi 8 mars 2017

L'association Seine-Moselle-Rhône a tenu sa réunion d'informations et d'échanges sous la présidence d'André ROSSINOT, le 8 mars 2017 au Palais du Luxembourg à Paris, en présence du Président du Sénat Gérard LARCHER, de ses adhérents ainsi que des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, de l'Etat, et des intervenants politiques et économiques des régions Grand Est et Bourgogne – Franche-Comté.

Dans le droit fil de l'accord donné par le préfet de la Région Grand Est Stéphane FRATACCI, **l'association a pu prendre connaissance ce jour du travail effectué sous la responsabilité de l'Etat et de VNF sur le projet Saône-Moselle.Saône-Rhin**. Il avait toujours paru nécessaire aux yeux de notre association que ces informations soient partagés de manière transparente et équitable avec les nouvelles Régions concernées et les associations représentatives.

Après avoir pris connaissance du résultat de ces études, notre association souhaite rappeler son engagement total en faveur du développement du transport fluvial et de la poursuite du maillage fluvial dans le grand quart Nord Est français, dans une logique de basculement intermodal, de lutte contre les nuisances associées au transport de fret et de réduction de son empreinte carbone.

Cet engagement s'appuie sur la dynamique créée par l'avancement des projets Seine-Nord Europe, et Bray-sur-Seine / Nogent-sur-Seine, qui ont récemment franchi des étapes décisives, et dont les mises en service sont attendues à l'horizon 2023. Ces deux projets contribueront aux objectifs européens de report modal (50 % du transport sur la voie d'eau et le rail d'ici 2050), tout comme ceux de la stratégie nationale de développement de la mobilité propre (20 % de transport de fret non-routier d'ici 2020).

Ces orientations font également écho aux souhaits des ports de l'Ouest français, HAROPA - Ports de Paris-Rouen-Le Havre et Dunkerque - tout comme ceux du Sud de la France, Marseille-Fos et Sète, d'élargir, via de nouvelles infrastructures, leur hinterland continental respectivement vers l'Est et vers le Nord.

Nos convictions tiennent également compte des efforts déployés sur l'axe de la Moselle pour conforter le transport de marchandises entre Nancy-Frouard, Metz-la-Maxe et Thionville-Illange, avec le soutien de l'Etat, de VNF et du Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain.

Enfin, notre association exprime également son soutien à l'idée d'une écotaxe, notamment à l'échelle des Régions jouxtant nos voisins européens. De telles expérimentations permettraient d'abonder les budgets régionaux et de contribuer au financement d'infrastructures de report modal.

Pour toutes ces raisons, il convient d'avoir une démarche globale, complémentaire et croisée d'analyse des projets de liaisons fluviales Seine-Est et Saône-Moselle.Saône-Rhin (voir carte ci-après) qui tienne compte des retombées économiques attendues ainsi que de leurs effets d'entraînement et de synergies.

C'est pourquoi l'association Seine-Moselle-Rhône prendra l'attache de l'ensemble des candidats aux prochaines élections présidentielles, pour plaider en faveur d'études complémentaires et réactualisées, destinées à déterminer la stratégie nationale en matière d'infrastructures fluviales au cœur d'une véritable politique d'aménagement de notre territoire tenant évidemment compte de notre communauté de destin au sein de l'Union européenne.

PROJECTION GEOGRAPHIQUE DES PROJETS FLUVIAUX



Les aires géographiques des projets Saône-Moselle, Saône-Rhin et Seine-Est ne constituent à ce stade que des hypothèses. Des études devront déterminer les tracés possibles.

EXTRAITS DE TEXTES DE LOI ET RÉCENTS AVIS

- Article 11 (alinéa V) de la loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement – dite loi « Grenelle 1 » (extraits) :

« Les études nécessaires à la réalisation d'une liaison fluviale à grand gabarit entre les bassins de la Saône et de la Moselle seront poursuivies et un débat public sera organisé d'ici à 2012. Ce débat envisagera également l'intérêt d'une connexion fluviale entre la Saône et le Rhin qui fera l'objet d'études complémentaires préalables ».

- Séance plénière des 15 et 16 décembre 2016 de la Région Grand Est à Metz (extraits relatifs au fret fluvial et à l'intermodalité) :

« L'amélioration de l'accessibilité aux ports de la Méditerranée depuis la Région Grand Est s'inscrit à long terme, puisqu'elle nécessite la réalisation d'une liaison à grand gabarit Saône-Moselle et une connexion Saône-Rhin ».

- avis du CESER Grand Est sur le Budget primitif 2017 du Conseil régional Grand Est (voté lors de la séance plénière du 9 décembre 2016)

« Pour le CESER, repousser l'échéance de réalisation de la liaison à grand gabarit Saône-Moselle et une connexion Saône/Rhin à l'horizon 2050 est inacceptable, cet ouvrage devant créer des conditions positives en faveur du report modal ».

Rappel sur l'association « Seine-Moselle-Rhône »

Créée en 1999 et présidée par André ROSSINOT, Président de la Métropole du Grand Nancy et ancien Ministre, l'association Seine-Moselle-Rhône entend contribuer au développement du transport fluvial à travers le soutien aux politiques de modernisation du réseau navigable français et d'interconnexion des grands bassins français par des liaisons fluviales à grand gabarit. L'objectif à terme est de permettre la connexion des bassins de la Seine, du Rhin, de la Moselle, du Rhône et de la Saône au réseau fluvial européen à grand gabarit afin de doter la France d'un maillage fluvial performant, offrant aux entreprises une nouvelle compétitivité et aux territoires de nouvelles perspectives de développement durable.